



Compte rendu du CTSD du 8 novembre 2021 Reconfiguration de la direction régionale de Clermont-Ferrand Création du Service de l'Origine et du Made In France Campagne DUERP/PAP 2019/202/2021

L'USD-FO était représentée par : Aline KERVADEC, Christine BELLOT-ANTONY, Jean-Christophe MEYRAN et Jean-Christophe AUBERT

Ce CTSD reconvoqué était principalement consacré à la reconfiguration de la direction de Clermont-Ferrand.

Une direction qui revient de loin, les réformes engagées depuis 2012 dans le cadre du PSD ayant conduit à la fermeture de trois bureaux qui lui étaient rattachés sur quatre, le tout s'ajoutant à la fermeture de la recette régionale.

Comme si cela ne suffisait pas, plusieurs emplois budgétaires ont été transférés à Lyon au cours des années 2016 à 2018 conduisant à la suppression du chef de PAE, du chef de SRE, du chef de POC puis du chef de CRPC laissant une structure dévitalisée dans laquelle les agents ont dû se débrouiller pour faire face aux attentes des opérateurs et faire fonctionner le service.

Cette politique a conduit à une baisse constante des effectifs de référence, une sorte de « mort lente » durant laquelle on a tout entendu, des propos cinglants sur la fermeture inévitable de la structure en passant par le maintien de quelques agents dans une division rattachée à Lyon jusqu'au maintien de la direction.

Ce n'est pas par magie que nous en sommes là mais parce que les agents ont dit non à ce projet de fermeture et que les organisations syndicales ont relayé ce message sans faiblir.

Les décideurs politiques ont compris tardivement, à partir de juin 2019, que centraliser tous les services publics dans les grandes métropoles était une impasse sociale, économique, environnementale et politique.

Nous l'avions dit au DG lors d'une audience syndicale à Lyon en août 2018, celui-ci avait balayé l'argument soutenant que seule la déconcentration des services de l'État ne concernait que la DGFIP.



Contacts : fodouanes@gmx.fr - sncd.siege@douane.finances.gouv.fr

www.fodouanes.fr - www.sncd.info



On voit où on est aujourd'hui dans un contexte d'inflation généralisée, d'augmentation vertigineuse du prix de l'immobilier et de forte dégradation du pouvoir d'achat des fonctionnaires...

Le projet de reconfiguration de la direction de Clermont-Ferrand présenté à ce CTSD et l'implantation d'un service à compétence nationale marquent une volonté de maintien d'un service public douanier à Clermont-Ferrand dans un contexte difficile.

1) RECONFIGURATION de LA DIRECTION RÉGIONALE de CLERMONT-FERRAND:

Le Directeur interrégional a porté des propositions qui ont été acceptées :

→ maintien d'une direction régionale avec un renfort de 4 emplois (1 A+ adjoint au DR, 2 B en renfort au PAE et 1 B en renfort à la CRPC SU). Les recrutements seront lancés dans les prochains jours par enquête et au TAM.

Un renfort Paris Spécial sera demandé si nécessaire.

→ La compétence géographique de la direction sera élargie au département de la Loire (bureau de Saint-Etienne 11 agents, brigade de Saint-Étienne 23 agents).

Les services Stéphanois continueront de relever du Médecin de prévention du Rhône et du CHS 69 pour l'année 2022. Les séances de TIR seront maintenues à Saint Cyr sur Rhône.

La CRPC SU de Clermont-Ferrand travaillera sur le bassin Stéphanois.

Pour les contrôles SURV sur le bassin Lyonnais la division de Valence restera compétente.

Le GIR 69 restera compétent sur le département de la Loire.

→ La direction comportera 20 agents et la division 99 agents .

La mesure sera présentée CTR de décembre et un arrêté de réorganisation devrait être publié avant la fin de l'année.

Les opérateurs relèveront de la direction de Clermont-Ferrand à compter du 1^{er} janvier 2022 sauf exceptions (CCI et French Tech Lyon St-Etienne).

Si les délais légaux d'information des opérateurs (90 jours) nécessitent un report, la date de basculement sera adaptée.

Le Directeur interrégional s'est engagé à faire un point sur les effectifs dès septembre 2022 afin de faire remonter avant le dialogue de gestion les besoins en renforts d'effectifs.

⇒ Position de l'USD-FO :

Voter sur ce projet revenait à déterminer si le verre était à moitié plein ou à moitié vide. En effet, l'absence de CRPC CO, de chefs de pôles, de chef de SRE, l'abondement de seulement trois emplois pour absorber la charge de travail liée au rattachement du département de la Loire et la date de bascule très courte incitent à une certaine prudence.

Nous avons voté pour le dossier d'impact de reconfiguration de la direction de Clermont-Ferrand car, malgré le caractère imparfait du projet qui n'a pas rétabli une direction régionale dans toutes ses composantes, la stabilisation de la direction nous a semblé être une priorité pour les agents impactés.

Nous continuerons à militer pour le rétablissement des emplois perdus et nous serons attentifs à ce que l'effectif soit en adéquation avec la charge de travail.

2) CRÉATION DU SERVICE NATIONAL d'ORIGINE ET du MADE IN FRANCE :

Un service à compétence nationale dénommé Service de l'Origine et du Made In France (SOMIF) sera créé .

Il sera chargé des demandes d'information sur le Made in France, de la délivrance des renseignements contraignants en matière d'origine et de la coordination des demandes de contrôle à posteriori en matière d'origine préférentielle (AAMI).

6 emplois (issus des ER de la Direction générale) seront créés (1A+ dont le calibrage est en cours , 1 A et 4 B).

Le service sera rattaché au Directeur interrégional et implanté à la direction régionale de Clermont-Ferrand.

Une résidence spécifique SOMIF Clermont-Ferrand sera créée, distincte de la résidence Clermont-Ferrand autres services.

Les recrutements seront lancés dans les prochains jours par enquête et au TAM avec un objectif de mutation des agents au 1^{er} mars 2022 et une mise en service opérationnel au 1^{er} mai 2022.

La volumétrie des demandes est incertaine et dépendra aussi du succès du label Made in France.

Les agents mutés auront un mois de formation et un mois de mentorat. Le lieu de formation n'est pas encore fixé (DG ou Clermont-Ferrand).

Le Directeur interrégional s'est engagé à faire un point sur le volume d'activité en année complète afin d'ajuster si nécessaire les effectifs.

⇒ Position de l'USD-FO :

Nous avons voté pour la création du SO Made in France à Clermont-Ferrand, l'implantation d'un service national sur un thème porteur étant porteur d'avenir pour les services douaniers Clermontois.

Nous serons néanmoins attentifs à ce que l'effectif soit en adéquation avec la charge de travail et les objectifs attendus, la volumétrie des demandes restant incertaine à ce jour.

3) CAMPAGNE DUERP/PAP 2019/2021 :

Le chargé de mission BEAT a fait un rappel sur la campagne DUERP PAP qui a été modifiée par la crise sanitaire et qui s'est étalée sur les années 2019/2020/2021.

Les risques liés au COVID 19 ont été intégrés dans les lignes « risques biologiques (3) » et « risques psycho-sociaux (10) »

Les risques liés au télétravail de crise ont également été pris en compte dans le DUERP.

L'USD-FO se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous rejoindre : cliquer [ICI](#) (SNCD-FO) ou [ICI](#) (SND-FO)

